



Compte rendu de Conseil Municipal Séance du 21 Mai 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-et-un mai, le conseil municipal de la commune de COMBLES-EN-BARROIS, conformément à la convocation qui lui a été adressée, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Francis JOURON, Maire.

Etaient présents : Francis JOURON, Dominique GUILLEMIN, Jean-Claude KOHN, Albert Richard NICOLLE, Alain BODET, Amélie DEPRez, Aurélie NICOLLE, Benoît HUMBERT, Bruno NICOLLE, Patrick NICKELAUS, Stéphane DEVAUX.

Etaient excusés : /

Etaient absents : Claude HUGUIN, Fabrice MICHEL.

Secrétaire de séance : Stéphane DEVAUX.

❖ Commission Travaux

- Sentier projet Ma FaMeuse Idée :

Au début, le Conseil Départemental devait financer le projet à hauteur de 80% des 50 000 de travaux estimés (soit 40 000 €). Les Communes de Véel et Combles payeraient le solde de 10 000 €.

À ce jour, vu un montant de travaux évalué à 90 000 €, le Département s'engagerait sur une participation de 50 000 € et le restant serait à la charge des Communes de Véel et Combles.

- Cimetière :

Monsieur le Maire et un Conseiller Municipal ont participé à une formation concernant la gestion des cimetières et les concessions perpétuelles. Il n'est pas facile de récupérer des concessions perpétuelles abandonnées, il y a nécessité de faire un ossuaire.

Il faudrait envisager une fermeture du cimetière par des portes qui se ferment ou un cadenas afin d'éviter toute intervention sans que la mairie n'en soit informée.

Il faut refaire un règlement du cimetière qui précisera les heures d'ouverture.

Il est nécessaire de faire un état des lieux des monuments à risque.

La reprise d'une concession coûte entre 500 et 2 000 € selon la loi de 1789.

- Travaux d'investissement :

La mise en sécurité de la rue des Cerisiers : projet validé

Le rappel des priorités à droite sur l'ensemble du village : projet validé

Réfection de la rue des Mirabelliers : projet reporté

Réfection de la rue Entre deux Voies : projet validé

Installation d'un rideau occultant à l'école : projet validé

Concernant le rappel des priorités à droite, le Conseil Municipal propose l'installation de panneaux lumineux rue des Cerisiers, et le reste en thermocollé.

- Parking :

Les travaux ont commencé cette semaine sans information auprès de la mairie

Un mur de 2.5m demandé par un administré voisin est autorisé.

- **Jardin :**
La mairie devant reprendre l'initiative, le projet est reporté à l'année prochaine.
- **Presbytère :**
La Commission d'Appels d'Offres s'est réunie et a procédé à l'ouverture des plis
Les critères étaient de 60% pour le financier et 40% pour le technique.
Détection d'offres anormalement basses pour l'amiante.
Total des travaux de 384 000 €.

L'option avec abri n'est pas retenue par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal valide le choix des entreprises.

❖ **Commission Bois**

- Affouages 2020/2021 terminés : 2 205 €
- Vente de bois prévue : 15 900 €
- Le programme de marquage des coupes de bois proposé par l'ONF est validé par le Conseil Municipal

⇒ **Délibération n°26/2021 – Programme de marquage des coupes de bois**

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le programme de marquage des coups de bois de l'année 2021 proposé par l'ONF et charge Monsieur le Maire des démarches relatives à cette décision.

❖ **Élections des 20 et 27 juin 2021**

- Tenue des bureaux de vote : il y a obligation légale pour les membres du Conseil Municipal de tenir le bureau de vote.
- Organisation des bureaux de vote : 2 bureaux ouverts de 8h00 à 18h00 découpés en 5 tranches de 2 heures.
La Préfecture fournit masques, visières, tests, gel.

Appel à la population pour les créneaux manquants : conditions nécessaires avoir 18 ans, habiter à Combles et être vacciné.

❖ **Fête du 17 juillet 2021**

Un forain a été contacté pour des animations.

Le Président du Golf accepte cette manifestation dont le budget sera d'environ 5 000€.

Un feu d'artifice est envisagé.

La Commission Loisirs se réunira prochainement afin d'en discuter.

❖ **Centre Aéré 2021**

La convention a été signée, le centre devrait se dérouler du 7 au 30 juillet 2021.

❖ Télédistribution

La facture pour les interventions de 2020 s'élève à 4 000 €.

Un devis a été reçu pour les travaux à venir coût total 8 340.24 € TTC :

- 4 amplis sont à changer.
- Cable coaxial : 759.00 €
- Option module Multiplayer 2 248.00 € non retenue

Le Conseil Municipal valide le devis à hauteur de 4 702.20 € HT soit 5 642.64 € TTC.

❖ Budget 2021

La trésorerie a validé le budget sous réserve d'une décision modificative à prendre suite à des anomalies dans les résultats reportés.

⇒ Délibération n°27/2021 – 7.1 Modification de la délibération n°16/2021

Sur avis et correction de la Direction des Finances Publiques, le Conseil Municipal décide de modifier la délibération n°16/2021 concernant l'affectation des résultats 2020 du budget principal de la Commune de Combles-en-Barrois comme suit :

Excédent de fonctionnement reporté (R002) : 74 666.59

Déficit d'investissement reporté (D001) : 79 651.37

Excédent – Affectation complémentaire en réserve (1068) : 82651.37

❖ Divers

- Recrutement pour l'été d'un « emploi jeune » : avoir + 18 ans et le permis de conduire.
- Une entreprise qui négocie avec Enedis pour ne plus payer les abonnements des compteurs a contacté la mairie. La commune compte 15 compteurs. L'entreprise propose un gel du tarif de l'électricité pendant 5 ans ainsi que la suppression des frais d'abonnement.
- Communauté d'Agglomération – PLUI
Il sera validé lors d'une prochaine réunion, un comité de pilotage sera créé avec un représentant par commune pour une mise en place 2025/2026.
- Location logement : La locataire du logement situé 5 rue de l'Église quittera le logement fin mai comme indiqué dans son courrier du 1^{er} mars 2021

⇒ Délibération n°28/2021 – 3.3 Location logement

Faisant suite au courrier en date du 01.03.2021 relatif au départ de Madame STOLTZ Phylcia du logement 5, rue de l'Église à Combles-en-Barrois, le Conseil Municipal décide de louer le logement à Madame MICHEL Nadine à compter du 1^{er} juillet 2021.

Prochain Conseil Municipal : vendredi 25 juin 2021.

Le secrétaire de séance



S-D

Le Maire



